

Un éclairage public économe et régulé intelligemment à Nogaro

Grâce à des LEDs pilotés et programmés (et autres informations)



Un éclairage public économe et régulé intelligemment à Nogaro

Le Conseil municipal de Nogaro, réuni le 25 octobre, assiste à la présentation de l'éclairage public de la ville, tel qu'il sera en 2023-2024. C'est Anthony Chapelain, appartenant à l'entreprise BSO Gascogne (1), qui explique :

comment économiser de 60 à 80 % d'électricité sans éteindre les points lumineux la nuit,

comment communiquer efficacement grâce à une lumière régulée.

Économiser grâce aux LEDs

Pour faire des économies d'électricité, on pense naturellement à éteindre. Mais en fait, si l'on remplace les luminaires à ampoules classiques par des luminaires LEDs à abaissement de flux intégré, on obtient un meilleur résultat photométrique avec une faible consommation. Des outils technologiques (3) permettent de réguler la consommation. Ainsi, on peut, au choix :

abaisser graduellement le flux lumineux jusqu'à - 80 %,

l'augmenter graduellement,

où encore, choisir de faire détecter passants et voitures pour déclencher l'allumage à bon escient; seuls les LEDs qui détectent un passant s'allument à 100 % et y restent 2 min ; les autres restent en mode veille à 50, 25 % ou sont éteints.

De fait, dans une cité de Nogaro, des luminaires LEDs avec détecteurs intégrés vont être installés.

Dans tous les cas, la sécurité est bien meilleure, grâce à une bonne perception des passages pour piétons, des stops et des carrefours. Pour l'intervenant, « une installation vieillissante que l'on éteint partiellement la nuit consommera toujours plus qu'une installation moderne ».

Le remplacement des luminaires à ampoules classiques par des luminaires LEDs a commencé en 2021 à Nogaro. À la fin de 2023, sur les 560 points lumineux de l'éclairage public, 345 seront en LEDs et la totalité peu après.

Le coût total : 300 000 euros, dont 80 000 euros de subventions (pour chaque année de travaux) en provenance du Territoire d'énergie du Gers (nouvelle dénomination du Syndicat départemental d'électrification du Gers) .

Mettre en valeur le patrimoine et communiquer à petit prix

L'intervenant montre des exemples de bâtiments mis en valeur à petit prix par des luminaires à LEDs. Le remplacement des luminaires anciens permet de faire d'une pierre deux coups : les nouveaux luminaires à LEDs peuvent mettre en valeur les façades remarquables.

Il montre aussi par un exemple (voir photo), qu'il est facile de projeter non seulement sur les murs de certains bâtiments, des informations, l'annonce d'événements etc., ce qui crée une animation festive, mais aussi, sur le sol des rues, des indications très visibles.

(1) Entreprise spécialisée dans les infrastructures d'énergie, créée en 1984. Elle possède un établissement à Nogaro, route de Laujuzan.

(2) Light-Emitting Diode en anglais. En français, on devrait dire DEL (diode électro-luminescente). Avant, on se servait des ampoules à incandescence. Ces ampoules contenaient un filament métallique qui chauffait et émettait de la lumière quand il était traversé par du courant. Fragiles et gourmands en électricité, ils ont été remplacés par les ampoules basse consommation. Ces ampoules utilisent 4 fois moins d'électricité et durent 6 fois plus longtemps, mais elles ne s'allument pas vite et contiennent des produits toxiques. C'est là qu'intervient la LED, cette puce de 5 mm qui émet une lueur rouge, verte ou bleue, inventée en 1960. Groupées par 10, voire même 100, elles forment les luminaires à LED. Cette gamme de luminaires est très variée, allant de la veilleuse pour bébé aux puissants spots des stades. Petite, consommant peu d'électricité et durant longtemps, ces luminaires à LED sont aujourd'hui numéro 1 des ventes (lumni.fr). (3) Le DMX (digital multiplexing) est un protocole de multiplexage de données. Il est essentiellement utilisé pour le contrôle de l'éclairage dynamique d'événements en complément de la sonorisation (concerts, plateaux télé, spectacle son & lumière).

Dossier d'enquête publique déposé par Gers Distribution

L'entreprise Gers Distribution a déposé un dossier en vue d'obtenir l'enregistrement d'une unité de transformation de viande et la création d'un entrepôt de stockage qui permettra d'augmenter son activité de préparation ou de conservation de produits d'origine animale de son unité implantée sur le territoire de la commune de Nogaro.

L'enquête publique a été ouverte le 10 octobre 2022 et prendra fin le 8 novembre 2022.

Désignation d'un correspondant incendie et secours

Conformément à la loi du 25 novembre 2021, un correspondant incendie et secours a été désigné parmi les membres du Conseil municipal, vu qu'aucun d'entre eux n'était encore chargé des questions de sécurité civile.

Il s'agit de Daniel Lafforgue, lieutenant de sapeurs-pompiers,

chef du Centre principal d'incendie et secours de Nogaro.



Anthony Chapelain lors de sa présentation



Exemple de com la nuit rue de la République



Justine Escalas, Marie-France Santos, Christine Marque, Edith Larrieu et Magali Marque



Patrick Franch et Hervé Dauga



Christine Campistron, Joseph Belkri, Jean-Claude Drouard et Daniel Lafforgue



Rolande Delord et Maryse Martinot